

Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le 25/03/2024

ID : 062-216207365-20240201-DEC2024_47-AI

S'LOW

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
COMMUNE DE SAILLY SUR LA LYS

DÉCISION RELATIVE A L'ACTUALISATION DES TARIFS DE LA REGIE EVADT

Le Maire de SAILLY-SUR-LA-LYS,

Vu les articles L.2122-17, L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020-12 du 28 mai 2020 attribuant une délégation de pouvoir au Maire à l'effet de fixer la totalité des tarifs des droits de voiries, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;

Considérant qu'il convient d'actualiser et regrouper les tarifs des manifestations organisées par le service évènementiel et culture à compter du 01 avril 2024 ;

DECIDE

ARTICLE 1 - **Fixe les tarifs buvette et petite restauration à compter du 01 avril 2024 comme suit :**

Buvette :

Bière : 3 €

Bière de qualité supérieure Duvel et Leffe : 4 €

Vin en bouteille : 15 €

Pétillant et cidre bouteille : 15 €

Verre de vin et cidre : 3 €

Soda, eau pétillante et jus de fruits : 2 €

Café, thé et eau plate : 1 €

Petite restauration :

Sandwich et croque-monsieur : 3 €

Barbe à papa : 2 €

Crêpe, gaufre : 3 €

ARTICLE 2 - Fixe les tarifs des concerts, spectacles, sorties et évènements à com

suit :

- Concerts, spectacles et sorties de catégorie 1, jusqu'à 1000 €
Moins de 12 ans : 05 €
Plus de 12 ans : 10 €
- Concerts, spectacles et sortie de catégorie 2, de 1001 € à 1500 €
Moins de 12 ans : 10 €
Plus de 12 ans : 15 €
- Concerts, spectacles et sortie de catégorie 3, de 1501 € à 2000 €
Moins de 12 ans : 15 €
Plus de 12 ans : 25 €
- Concerts, spectacles et sortie de catégorie 4, au-delà de 2001 €
Moins de 12 ans : 20 €
Plus de 12 ans : 35 €
- 50 % de remise pour les titulaires d'une carte d'invalidité.

Bourse aux livres annuelle : 1 € le kilo**Spectacle à 1€ : 1€****Conteurs en campagne : 3 €**

Les droits d'entrées des manifestations TRIALYSCOLOR et BRADERIE sont fixés à compter du 01 juin 2021 comme suit :

Droits d'entrées :

TRIALYSCOLOR → 6 € par participant ou 16 € par famille (à partir de 3 inscriptions du même foyer fiscal)

BRADERIE → 5 € L'emplacement de 4 mètres

Adhésion bibliothèque	
Habitants de la commune	Extérieurs
0 €	20 €

Ateliers culturels à l'exception de la bibliothèque : PEINTURE	
Habitants de la commune	Extérieurs
163,30 €/an pour la 1° inscription	228,70 €/an pour la 1° inscription
108,90 €/an pour la 2° inscription	174,30 €/an pour la 2° inscription
81,70 € pour la 3° inscription	130,70 €/an pour la 3° inscription

Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le 25/03/2024

ID : 062-216207365-20240201-DEC2024_47-AI

S'LO

Ateliers	Habitants de la commune	Extérieurs
Couture, scrapbooking, poterie	32 € par trimestre et par atelier	42,10 € par trimestre et par atelier
Clubs (tricot, patchwork, informatique, mémoire, remue-ménages...)	5,70 €/ an et par club	

ARTICLE 3 - La présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance. Elle sera reprise au registre des délibérations du conseil municipal et fera l'objet des mesures de publicité réglementaires et ampliation sera transmise à la Sous-Préfecture de BETHUNE

Fait à Sailly-sur-la-Lys, le 01 février 2024,

DEC 2024 - 47

Le Maire,
Jean-Claude THOREZ



DGS